

Nouvelle loi sur les investissements au centre de FIHAV 2014



FIHAV 2014

Par María Josefina Arce

Chaque année vers le mois de novembre, la capitale cubaine accueille un important événement commercial: la Foire Internationale de La Havane. Cette bourse commerciale est le cadre propice pour la matérialisation d'importantes affaires entre des entrepreneurs de plusieurs pays et pour la mise à jour sur les nouvelles technologies.

La participation à chaque édition, d'un nombre croissant d'entreprises et hommes d'affaires étrangers est une preuve irréfutable du rejet que le blocus étasunien contre Cuba provoque.

La Foire est visitée y compris par des ministres et des fonctionnaires d'autres pays.

FIHAV 2014 aura comme ingrédient principal la nouvelle loi sur les investissements étrangers à Cuba, qui a été adoptée au mois de mars par le Parlement. Cette loi cherche à attirer des capitaux permettant à notre pays de continuer à construire un socialisme prospère et soutenable.

C'est ainsi qu'à cette 32^e édition de la principale bourse commerciale de la Caraïbe, une première mise à jour sur les opportunités d'affaires qu'offre Cuba, à partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, sera donnée aux visiteurs.

Sans remettre aux investisseurs étrangers nos ressources naturelles et tout en respectant notre souveraineté et indépendance, la législation donne la possibilité d'investir dans tous les secteurs de l'économie cubaine, à l'exception de l'éducation, la santé et la défense.

La loi prévoit une diminution de moitié des impôts sur les utilités, elle élimine l'impôt sur l'usage de la main d'œuvre et offre un moratoire de 8 ans sur les impôts.

Cette législation offre des garanties aux investisseurs étrangers, telles qu'une sécurité juridique. La loi assure les investisseurs qu'ils ne seront expropriés que pour cause d'intérêt social ou d'utilité publique. Des indemnisations sont prévues dans ces cas-là.

Il y a Cuba une ambiance propice pour les investissements étrangers. Notre pays dispose d'un corps légal sûr et transparent, d'une stabilité politique, sociale, et juridique, d'une excellente situation géographique et surtout, d'une population avec un niveau d'éducation élevé.

La participation de firmes cubaines à cette édition va augmenter pour permettre aux entrepreneurs étrangers, de décider vers quels secteurs, ils vont adresser leurs investissements.

Sans doute, le fonctionnement du méga port du Mariel, dans la province d'Artemisa et l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les investissements étrangers, donnent à la 32^e Foire internationale de La Havane un attrait supplémentaire pour les participants étrangers, qui vont certainement trouver dans la capitale cubaine, de nouvelles opportunités d'affaires.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/34328-nouvelle-loi-sur-les-investissements-au-centre-de-fihav-2014>



Radio Habana Cuba